

La villa Dewin classée pour la Fête nationale

Forest Le Comité Meunier a remis sa pétition et demandé des assurances au gouvernement bruxellois.

Le Comité Meunier, une association citoyenne qui se bat et se mobilise pour l'amélioration de la vie du quartier autour de la place Constantin Meunier, est passé à la vitesse supérieure dans le cadre de sa campagne "Notre Histoire" en vue de sauver la villa du grand architecte bruxellois Jean-Baptiste Dewin sise au 29-33 de la rue Meyerbeer.

Projet immobilier menaçant

Comme on l'a rappelé dans nos éditions de lundi, cette résidence construite dans les années 1920 qui appartient à la famille de l'industriel Jean Danckaert et qui se situe dans un environnement vert particulièrement remarquable n'est pas à l'abri d'un démantèlement dans le cadre d'un projet immobilier.

D'où la mobilisation citoyenne pour faire classer l'endroit. Dans ce contexte, le Comité

Meunier vient d'être longuement reçu par Yves Goldstein, le chef de cabinet du ministre-président Rudi Vervoort.

Celui-ci s'est vu remettre une pétition dans laquelle le Comité a fait part de ses préoccupations et de ses positions en ce qui concerne le classement de la villa de Jean-Baptiste Dewin.

Lancée le 5 mars dernier, la pétition en soutien au classement de la villa et de la totalité de son jardin a recueilli 2021 signatures, dont 1381 via Internet et 640 en version papier.

"Cet intérêt du citoyen pour son patrimoine, témoigné de manière aussi claire est quand même un fait assez rare que pour être relevé !" font remarquer les défenseurs du patrimoine.

C'est la raison pour laquelle le Comité Meunier demande instamment au ministre-président Rudi Vervoort et au gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale de classer la villa et le jardin originel pour assurer la transmission aux générations futures.

Le Comité a également reçu quelques précisions quant au possible calendrier de la décision gouvernementale. Celle-ci devrait normalement pouvoir intervenir avant le 21 juillet.

Christian Laporte

2021

SIGNATURES

La pétition du Comité Meunier a mobilisé les amoureux du patrimoine.

Une solution en vue pour le bus 48 ?

L'appel à la concertation du ministre bruxellois de la Mobilité, Pascal Smet, pour améliorer le parcours du bus 48 lancé par le président du comité de quartier d'Uccle-Stalle, Michel Hubert, dans "La Libre" de lundi a suscité de nombreuses réactions. A la fois de l'échevin Marc Loewenstein et des riverains des avenues de Haveskercke et du Jonc sis sur le territoire de Forest.

Marc Loewenstein, en charge notamment des Travaux publics et de la Participation citoyenne, précise que *"depuis des mois, les communes d'Uccle et Forest ainsi que la Stib discutent afin de trouver une solution. Les riverains ont été consultés. S'il n'y a pas de solution miracle, une solution semblant rencontrer les arguments principaux de chacun est sur la table et doit être validée jeudi par le collège ucclois. Quant aux travaux à réaliser avenue du Jonc, ils ne se limitent certainement pas à une volonté de passer en force. Si la commune est responsable du bon état de ses voiries et si le mauvais état de l'une d'elles cause des dégradations à des habitations, il est de notre responsabilité d'agir !"*

Des fissures dans les maisons

Du côté des riverains, plusieurs d'entre eux nous ont signalé que depuis septembre 2014, le passage des bus provoque non seulement des embarras inextricables de circulation mais engendre aussi des fissures qui provoquent des dégâts parfois irréremédiables dans leurs

maisons. Certains disent aussi au passage que ces bus sont pratiquement toujours vides. Pire : à certaines heures, plusieurs bus se suivent l'un derrière l'autre.

Des dégâts aussi à la voirie

Un autre riverain ajoute que l'avenue de Haveskercke n'est pas adaptée au passage de ce type de véhicule, et pas adaptable *"à moins de supprimer les trottoirs et de raser un jardin afin d'arrondir le virage avec l'avenue du Jonc"*.

Michel Hubert de son côté précise qu'il *"n'a jamais prétendu (s)'exprimer au nom de tous les riverains mais bien au nom des Forestois (eh oui, il y en a !) et des Ucclois 'qui défendent à la fois une meilleure desserte des quartiers par le bus 48 et un bon aménagement des lieux'".* Conscient des problèmes évoqués ci-dessus, il dit avoir été en contact avec la commune de Forest afin de proposer des alternatives. *"Nous pensons qu'il est de notre devoir de citoyens de ne pas simplement dire 'non au bus' mais d'examiner quelle amélioration de l'offre de transport public est envisageable dans nos quartiers pour que cette offre soit plus attractive et que notre ville devienne dès lors moins embouteillée et plus respirable."* Et cela en apportant les aménagements nécessaires au cadre de vie pour que sa qualité soit préservée. Le président du comité d'Uccle-Stalle veut poursuivre le dialogue afin de dégager une solution bénéfique pour tous.

Christian Laporte

Uplace

"La concurrence entre centres commerciaux est néfaste"

La Plate-forme interrégionale pour une politique économique durable craint que le combat entre les trois centres commerciaux prévus (Uplace à Machelen, Neo et Docks à Bruxelles) ait lieu au détriment du commerce local et des conditions de travail existantes. Selon l'organisation, les grandes chaînes qui choisiront de s'installer dans les nouveaux centres délaisseront leurs emplacements actuels, ce qui diminuera l'attractivité de ces rues. (Belga)

Eau

Chiffre d'affaires en hausse pour Vivaqua

Vivaqua a vu son chiffre d'affaires augmenter de près de 4 % l'année dernière, à 321,2 millions d'euros (contre 309,7 millions d'euros en 2013), ressort-il mercredi du bilan d'activités 2014 de l'intercommunale de production et distribution d'eau. Elle a produit 132,4 millions de mètres cubes d'eau, soit 0,2 million de moins qu'un an plus tôt, dont 64,4 % d'eau souterraine et 35,6 % d'eau de surface, pour 2,25 millions d'habitants. (Belga)

Evere

Plus de 20 % de conducteurs flashés

La vitesse de 1076 conducteurs a été contrôlée ce mardi entre 16h45 et 19h avenue Jules Bordet à Evere. Plus de 20 % d'entre eux, soit 235, se sont fait pincer en excès de vitesse. Le record étant établi à 126 km/h en lieu et place des cinquante réglementaires. Un seul retrait de permis provisoire a eu lieu pour un jeune apprenti conducteur qui circulait sans guide. Cinq perceptions immédiates ont également été réalisées pour utilisation d'un GSM au volant.

Ganshoren

Une chasse à l'homme mobilise la police

Un homme soupçonné de violences conjugales a pris la fuite mercredi matin à l'arrivée de la police à son domicile de Ganshoren, en Région bruxelloise, et s'est enfui par les jardins avoisinants. Un hélicoptère de la police fédérale a été demandé en appui aux recherches, a indiqué mercredi la zone de police Ouest. Les faits s'inscrivent dans le cadre d'un dossier de violences conjugales. Une femme qui a été frappée par son époux mercredi matin, s'est enfuie de chez elle et a appelé la police. (Belga)

Lasne

Refus de priorité : voiture sur le toit

Mardi à 8h30, le conducteur d'une voiture qui circulait dans la rue de Genleau s'est retrouvé sur le toit. Il a été percuté violemment suite à un refus de priorité. Le conducteur n'a heureusement que des blessures légères.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Sambreville

URBANISME

Mr BAUVAIN Marc, Directeur, agissant au nom et pour le compte du PORT AUTONOME DE NAMUR

fait savoir qu'il a introduit une demande de PERMIS D'URBANISME

Ayant trait à un terrain sis : 5060 Moignelée dont la référence cadastrale est : Moignelée section A n° 497W2, 498R, 501V, 501X Le projet consiste en : Construction d'une voirie d'accès, déviation du RAVEL et équipement de la zone portuaire de Moignelée et présente les caractéristiques suivantes : - Enquête publique en vertu du Décret du 06 février 2014 relatif à la voirie communale. Les réclamations et observations écrites et orales sont à adresser au Collège Communal du 26 mai 2015 au 24 juin 2015 inclus.

Le dossier peut être consulté sur rendez-vous (071/260.274) à l'Administration Communale de SAMBREVILLE - Service Urbanisme, rez-de-chaussée, Grand'Place à Auvellais, pendant les heures de service qui vous seront communiquées lors de votre appel téléphonique.

Une réunion d'information se tiendra le jeudi 11 juin 2015 de 18h00 à 18h30 au Service Urbanisme, rez-de-chaussée de l'Administration Communale (les personnes désireuses d'assister à cette réunion doivent s'inscrire au numéro précité!)

Le Directeur Général, Xavier GOBBO

PAR LE COLLEGE,

Le Député-Bourgmestre, Jean-Charles LUPERTO